

Auxiliaire de puériculture à temps complet dans le cadre de la création d'une classe de toute petite section (TPS) de maternelle
CDD de 1 an



480 AGENTS



22 792 HABITANTS

4^e commune de l'agglomération grenobloise, membre de Grenoble-Alpes Métropole

SECTEUR / SERVICES

Le secteur de l'enfance et de l'éducation est composé de quatre services : Petite Enfance, Scolaire et périscolaire, Extrascolaire, et Administratif.

Le service scolaire et périscolaire regroupe 16 établissements scolaires et accueille environ 1800 enfants à l'année. 3 coordinatrices de sites scolaires supervisent les 9 Responsables de Proximité qui travaillent dans les différents sites périscolaires déclarés en accueil collectif de mineurs.

Le service petite enfance regroupe 4 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et un pôle de remplacement, l'Espace 3 POM' dédié à la petite enfance au sein duquel se trouvent 1 Relais Petite Enfance (RPE), 1 ludothèque, 1 Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) et un accueil de loisirs 2-5 ans.

Pour la rentrée 2024, la collectivité en partenariat avec l'Éducation Nationale va expérimenter la création d'une classe de maternelle dédiée aux enfants de 2 ans scolarisés en Toute Petite Section de maternelle.

Dans ce cadre, la collectivité recherche un(e) auxiliaire de puériculture pour constituer une équipe de professionnels (enseignant, ATSEM, auxiliaire de puériculture) en mesure d'accompagner les enfants, répondre à leurs besoins quotidiens, leur apporter les soins courants et participer aux activités d'éveil visant à leur développement.

Cette intervention s'inscrivant dans la continuité du parcours de l'enfant en accueil collectif, de l'EAJE vers la scolarité obligatoire, l'auxiliaire de puériculture intervient également dans les EAJE de la collectivités par l'intermédiaire du pôle de remplacement.

Professionnel(le) expérimenté(e) de la petite enfance, détentrice du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ayant le goût du challenge, souhaitant participer à la mise en œuvre de ce projet innovant et appréciant le travail en équipe, ce poste est fait pour vous !

MISSIONS et ACTIVITÉS

- Participer à la préparation et à l'animation des activités en lien avec les autres professionnels.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'accueil et aux projets éducatifs transverses.
- Être professionnel ressource en terme de connaissances et de savoir-faire propres à des enfants âgés de 2 ans.
- Participer à l'aménagement des espaces de vie des enfants afin qu'ils soient adaptés à leurs besoins.
- Accueillir les enfants et les parents.

- Favoriser le bien-être de l'enfant en respectant son rythme, sa culture familiale et ses besoins individuels.
- Prendre en charge les enfants individuellement et en groupe et les accompagner vers l'autonomie.
- Assurer aux enfants accueillis la sécurité physique et affective.
- Assurer la réalisation des soins d'hygiène des enfants (changes, etc.).
- Accompagner les enfants durant le temps méridien (repas, sieste).
- Communiquer avec les parents afin d'assurer une continuité éducative.

À l'école au sein du service scolaire et périscolaire (81%) :

Durant les semaines scolaires, vous serez placé(e) pour emploi dans la classe TPS. Vous serez sous la responsabilité hiérarchique d'une coordinatrice de sites scolaire et sous la responsabilité fonctionnelle de l'enseignant de maternelle en charge des TPS, par délégation de la directrice de l'école.

Travail sur 4 jours hebdomadaire (mercredi libéré sous réserve des journées de formations/réunions) en journée continue de 8h15 à 17h15.

En EAJE au sein du Service Petite Enfance (19%)

Durant les semaines de vacances scolaires, vous serez placé(e) sous la responsabilité hiérarchique de la responsable du pôle de remplacement des EAJE. Vous interviendrez parmi les quatre EAJE de la ville pour des remplacements.

Travail sur 5 jours hebdomadaire aux heures d'ouverture des EAJE (entre 7h30 et 18h30) et selon les horaires de l'agent remplacé (ouverture, fermeture, journée continue, coupée).

PROFIL ET COMPÉTENCES

- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture exigé
- Expérience dans le domaine de la Petite Enfance exigée
- Avoir l'esprit d'équipe, d'initiative et être force de proposition
- Savoir dialoguer et être à l'écoute des parents et autres adultes entourant l'enfant
- Avoir le sens de l'organisation, de la rigueur
- Adaptabilité aux différentes équipes et fonctionnements
- Disponibilité
- Capacités relationnelles, écoute, patience et discrétion professionnelle
- Capacité pédagogique, créativité
- Savoir rendre compte de son activité
- Avoir le sens du service public
- Bonne condition physique exigée (port de charges, déplacements ...)

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste sur le grade d'auxiliaire de puériculture (catégorie B) ouvert aux contractuel(le)s.
- Temps de travail 100 % annualisé sur une base à 36 heures/semaine : en classe de TPS à 81 % et en EAJE à 19 %.
- 27 heures annuelles (réunion, formation) en dehors des horaires habituels de travail (mercredi ou soirée).
- Les congés (25 jours de congés, 2 jours de fractionnement, 6 jours de récupération et 9 jours de pénibilités) seront obligatoirement pris en période de vacances scolaires.
- Rémunération statutaire : traitement indiciaire, régime indemnitaire et prime annuelle. Prise en charge possible d'une mutuelle et/ou prévoyance labellisée + COS38 + COSACAF+ prise en charge des abonnements de transports en commun à hauteur de 75%, abonnement vélo à 100%, participation au RIE.
- Poste à pourvoir pour la rentrée scolaire 2024-2025.

CONTACT DRH**DATE LIMITE
DE CANDIDATURE****POSTE À POURVOIR LE**

Les candidatures avec lettre de motivation et CV à adresser, à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville B.P. 147 - 38603 FONTAINE CEDEX ou par mail recrutement@ville-fontaine.fr

21 Juin 2024

Rentrée scolaire 2024